Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-JEAN SAINT-NICOLAS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

P.P.R.

CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

REALISATION :
SERVICE DEPARTEMENTAL DE RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE
OFFICE NATIONAL DES FORETS
Juillet 2006

Etabli le :
Modifié le :
Approuvé le :

ZONAGE REGLEMENTAIRE

R n° Zones rouges inconstructibles (n° renvoyant au réglement)

B n° Zones bleues constructibles (n° renvoyant au réglement)

limite de zonage réglementaire

ECHELLE 1/5000

N

N
W E
S

COMMUNE DE CHABOTTES